

Réf de l'action : ECF H131.PR indice 4 du 12/01/26

**OBJECTIFS
PROFESSIONNELS**

Être capable de réaliser des opérations de consignation sur des ouvrages électrique et/ou non électrique au voisinage d'ouvrages électriques (V) en respectant les prescriptions de sécurité.

Formation conforme à la norme NF C 18-510.

L'évaluation finale permet de fournir à l'employeur un « avis après formation » préconisant le niveau d'habilitation correspondant aux tâches confiées et sur lequel l'employeur va s'appuyer pour délivrer l'habilitation électrique

MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS

- La formation Préparation à l'habilitation électrique du personnel non-électricien, permet de réaliser les opérations, d'ordre non électrique et électrique élémentaire au voisinage d'ouvrages électriques (V) en respectant les prescriptions de sécurité.
- La formation apporte une qualification complémentaire sur des métiers tels que : Peintre, maçon VRD, agent de maintenance, plombier, chauffagiste...

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne chargée d'assurer des interventions élémentaires et des travaux d'ordre non électriques,
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation lors de votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

PRÉREQUIS

- Avoir 18 ans minimum,
- Savoir lire et comprendre le Français
- Aptitude médicale obligatoire reconnue par la médecine du travail pour toutes les formations préparatoires à l'habilitation (partie pratique sur parties actives),
- Aucune connaissances en électricité ne sont requises,

AVERTISSEMENT

- Un recyclage est suggéré tous les 3 ans.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Modalités d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet ecf.asso.fr.
- 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

Tél :
Email :



- Formation en présentiel

PROGRAMME / CONTENU

- Théorie :
 - Introduction, réglementation, statistiques,
 - Dangers de l'électricité, comment s'en protéger,
 - Les titres d'habilitation : principe d'habilitation, symboles, niveau.
 - Les zones d'environnement (distances de sécurité et prescriptions), la signalisation et le balisage de zone de travail,
 - Consignes en cas d'incident, accident ou incendie d'origine électrique.
- Pratique :
 - Lire et exploiter un titre d'habilitation,
 - Identification des zones d'environnement et balisage de la zone de travail,
 - Analyse des risques (électriques et autres),
 - Réalisation des différents travaux dans l'environnement de cellules haute tension, armoires, coffrets ou tableaux suivant niveaux d'habilitation.

MOYENS HUMAINS

- Formateur qualifié répondant aux critères de la NF-C-18510.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.

METHODE ET MOYENS MOBILISÉS

- Méthodes pédagogiques multiples actives et expositives.
- Salle de cours équipées de moyens multimédias,
- Infrastructure, aire d'évolution adaptée...
- Installation équipée de coffrets et/ou armoire d'essais, tableaux électriques ; vérificateur d'absence de tension, appareils de mesures, tapis et tabourets isolants...
- Equipement de protection individuelle conforme à la réglementation (gants, visières de protection),
- Outils, supports et/ou ouvrages pédagogiques réglementaires de la formation remis aux stagiaires

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par le formateur
- Modalités d'évaluation :
 - Evaluations formatives (théoriques et pratiques),
 - Des tests théoriques QCM spécifiques aux niveaux d'habilitation seront proposés en fin de formation. Des tests avec grilles d'évaluation pratiques en fonction des niveaux d'habilitation seront réalisés sur des installations. Ces tests sont construits suivant la NF-C-18510.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISÉE

- Demande de titre d'habilitation. Un avis du formateur est donné sur le niveau requis par le stagiaire. Cet avis permettra au chef d'entreprise de délivrer le titre d'habilitation électrique correspondant.
 - Attestation de fin de formation.
 - La formation non éligible au CPF.
- Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

DURÉE DE LA FORMATION

- BO/HO 1.5 jours dont 2h de pratique
- BE/HE : 2 jours dont 5h de pratique

TARIFS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.